

# "brèves"

## infos municipales de Rully

En entrant dans l'intercommunalité, la commune ne perd-elle pas sa liberté de décision dans beaucoup de domaines, son autonomie et, partant, son identité ? Voilà l'interrogation, la crainte qui refait surface au moment où de nombreuses nouvelles compétences transférées commencent à s'appliquer. Nous vivons aujourd'hui ce que signifient concrètement ces transferts de la capacité de décision de la commune vers la communauté d'agglomération. Il y a une face cachée, sombre, dans cette évolution. Ne la nions pas. Nous ressentons une sorte de dépouillement. C'est une perte de pouvoir, indiscutablement. Il y a comme un sentiment d'injustice, une amertume d'avoir dû déposer les armes sans avoir combattu face à plus fort que soi qui nous fait entendre raison et nous humilie en nous offrant sa protection. Mais je n'invoque cette noire vision de notre dépendance que pour mieux la réfuter. Il y a, en effet, une autre manière d'assumer le devenir de la commune dans l'intercommunalité. Plus précisément, il y a une manière nouvelle, inédite et qu'il nous revient d'assumer si nous voulons qu'elle adienne vraiment, d'exercer la démocratie à l'échelle de notre quarantaine de communes. Nous étions seuls, avec une indépendance de moins en moins réelle pour remplir nos missions ; nous sommes aujourd'hui un parmi les autres, dépendant des choix communs pris à la majorité, avec juste notre petite voix.

**Qu'est-ce qui vaut mieux ? Pourquoi les décisions communes ne nous seraient-elles pas favorables ?** La perte de pouvoir d'un maire, soumis aux intérêts contradictoires de ses concitoyens électeurs, ne peut-elle avoir ses bons côtés ? De ce point de vue, l'intercommunalité est un contre-pouvoir. Encore faut-il qu'il existe aussi des contre-pouvoirs face à une intercommunalité qui serait par trop hégémonique, trop dépendante d'intérêts puissants, territoriaux ou autres. L'intercommunalité peut être la meilleure comme la pire des choses. En un mot, c'est une question de gouvernance. La gouvernance a, dans ce contexte, un sens politique en plus de son sens entrepreneurial. Il s'agit des règles que l'on se donne pour faire ensemble les diagnostics de nos besoins, élaborer nos projets, prendre les décisions permettant de les mettre en œuvre et en suivre l'application. Pour cela, la Communauté d'agglomération Chalon-Val de Bourgogne, le Grand Chalon, a mis en place un début de fonctionnement que nous devons nous approprier pour qu'il devienne un outil capable de faire de l'intercommunalité une chance de développement de la vie démocratique dans nos communes, s'opposant aux craintes légitimes que j'ai évoquées plus haut. Il s'agit des Comités d'Orientations et de Programmation (C.O.P.). Les Conseillères et Conseillers municipaux (un par COP et par commune, quelle que soit sa taille) y trouvent une fonction importante et directe dans l'intercommunalité, indépendante de celle du Maire. Ils sont en charge de l'élaboration interactive des projets communs dans six domaines que nous rappellerons plus loin. La participation ainsi affirmée des Conseils municipaux au fonctionnement de l'intercommunalité est une étape que nous aurons à cœur de faire réussir dans la mise au point d'une gouvernance qui doit permettre à toutes nos communes de travailler ensemble dans l'intérêt de tous et le respect de chacun.

François Lotteau

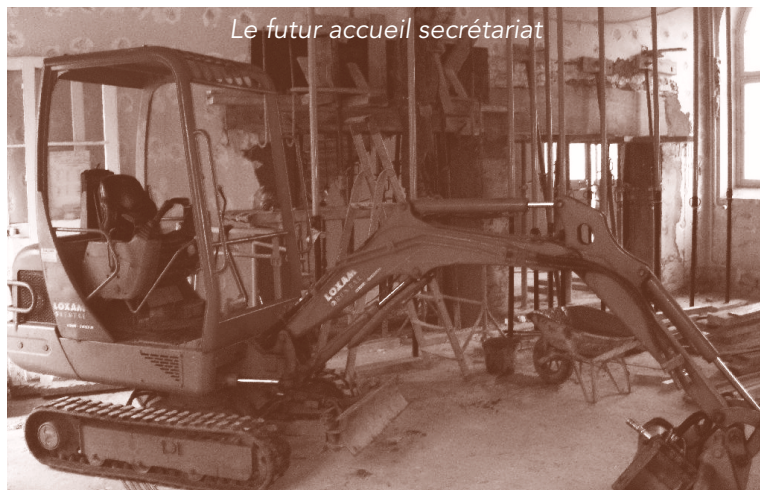
### Comités d'Orientations et de Programmation (C.O.P.) du Grand Chalon

Les C.O.P. ont pour objet de participer à la définition des orientations et des principes directeurs généraux de la politique communautaire. Ces domaines de compétence sont :

- C.O.P. 1 : Eau et Assainissement : Jean-Pierre MILLIARD
- C.O.P. 2 : Urbanisme et déplacements : François LOTTEAU
- C.O.P. 3 : Action sociale communautaire : Martine JACQUART BROSSARD, Rachel GARCENOT sera membre du groupe de travail Santé, Guy ALADAME intégrera le groupe de travail Petite Enfance.
- C.O.P. 4 : Sport : Jean-Yves CORNEZ
- C.O.P. 5 : Culture : Jean-Claude JOST
- C.O.P. 6 : Environnement et développement durable : Jean-Paul BOISSARD.

### Dans le domaine de la Petite Enfance,

les familles souhaitant utiliser un mode de garde en structure collective, dans les mois à venir, sont invitées à venir en mairie dès maintenant afin de remplir une fiche de pré inscription. Nous leur indiquerons les démarches à effectuer.



## Travaux mairie

Les travaux ont démarré comme prévu, début janvier, par la cage d'ascenseur qui permettra à moyen terme de rendre accessible l'étage de la mairie et l'école élémentaire. Ce gros œuvre terminé, on passe actuellement à la phase de distribution interne des locaux, à l'isolation intérieure, au changement des menuiseries, à la reprise intégrale de l'électricité... Tous les sols seront en parquet, une partie d'entre eux étant des parquets de récupération provenant de l'ancienne école maternelle.

De plain pied, on accédera donc en juin 2012 au secrétariat par un hall avec un espace vitré donnant

sur l'accueil, un espace prévu pour recevoir le public : banque en angle avec 2 ou 3 postes de travail possibles. Autour de cet espace ouvert, trois bureaux disponibles : l'un pour le maire, l'autre pour le secrétaire général, le troisième pour la secrétaire.

Un dégagement permettra l'accès à la salle d'honneur, salle des mariages, salle du conseil. Cette salle, d'une superficie de 57 m<sup>2</sup>, sera aménagée avec vidéoprojecteur et écran de projection suspendu. Elle sera directement accessible, de plain pied, depuis l'esplanade devant la mairie, réaménagée pour une accessibilité à toute personne handicapée ou à mobilité réduite.

De nombreux rangements sont prévus, le bois, en tant que matériau de finition, sera privilégié, comme à l'école maternelle.

Les deux entrées extérieures (accueil et salle d'honneur) se présenteront sous la forme d'un caillebotis inox.

La façade extérieure restera inchangée, à l'exception des menuiseries.

Cette restructuration se caractérise par trois mots clefs : accessibilité, fonctionnalité, simplicité, ce qui n'exclut nullement le souci de l'esthétique, en cohérence avec le bâti existant, et le souhait de modernité dans l'usage au quotidien.

L'étage gardera une triple fonction : archivage, espace de travail pour les adjoints et petite salle de réunion occasionnelle.

Si ce n'est un retard d'une dizaine de jours en raison des intempéries, le planning est respecté et aucune mauvaise surprise n'est à signaler à ce jour. Ce sont les mêmes entreprises qui travaillent depuis le début du chantier à l'école maternelle. Le coût estimé des travaux est de 257 000 €<sup>HT</sup>.

On attend deux types de subvention : la première de l'Etat, D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) d'un montant de 25 % et celle du Conseil Général, d'un montant non encore défini.

## Relais Assistantes Maternelles

Le relais (R.A.M. Rully) a repris dès début janvier ses activités créatrices avec la confection de couronnes décorées par les enfants puis la fabrication de chapeaux rigolos pour carnaval. Les animations ont lieu le mardi entre 9 h et 11 h 30, elles sont réservées aux assistantes maternelles agréées et aux enfants accueillis chez elles. Au cours de l'année sont proposés différents ateliers de découverte afin de permettre une socialisation en douceur.

D'autre part, le relais assure des permanences pour les futurs parents et les employeurs, soit d'une assistante maternelle, soit d'une garde d'enfant à domicile.

Des rencontres parents / enfants ont lieu le mercredi matin à la Maison de l'Enfance à Fontaines, entre 9 h et 11 h. D'un accès libre, ces matinées proposent des activités centrées autour du jeu.

Deux conférences débats seront organisées autour de thèmes liés à la petite enfance : "des limites pour grandir" et "l'acquisition de la propreté" avec une psychomotricienne et une orthophoniste.

Renseignement : 06 77 05 79 34.



## La Poste

Le 25 janvier, nous avons reçu en mairie la nouvelle directrice de la poste de Chagny, Madame Marie-Aline Perret. La chef de centre était accompagnée du responsable de la promotion des alternatives Point Poste et Agence Postale. Nous avons réaffirmé notre volonté de maintenir à Rully un Bureau de Poste. Nous avons demandé une nouvelle fois que les absences soient remplacées.

Le maintien du Service Public avec maintien du Bureau de Poste dépend de notre volonté, et de celle de la Poste, mais aussi de la fréquentation. Utilisez votre Bureau de Poste.





## Acquisition Maison Thouard / Projet inter-générationnel

Nous vous avons annoncé en novembre (cf. Brèves11) la probable acquisition de cette propriété. Dans le Journal Municipal n°4 (en page 7), nous vous confirmions que le projet était à l'étude et que la décision serait prise en Janvier. Le 24 janvier, la décision a été prise.

*Le conseil municipal, après avoir délibéré, par vote à main levée, à l'unanimité, décide l'acquisition du bien (ensemble immobilier clos de mur composé d'une maison bourgeoise, d'un local commercial loué et d'un jardin) sis à RULLY, d'une part, au 2 Grande rue cadastré section B 799, appartenant aux consorts THOUARD, d'une superficie de onze ares et soixante sept centiares (00 ha 11 a 67 ca en sol) et, d'autre part, au 8, place Sainte-Marie section B 793 appartenant également aux consorts THOUARD, d'une superficie de cinq ares et cinquante huit centiares (00 ha 5 a 58 ca en jardin).*

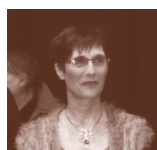
*Cette acquisition est réalisée dans le but de rénover et éventuellement de construire des logements dans le cadre d'un projet intergénérationnel ainsi que pour accueillir des locaux associatifs.*

*Le prix d'acquisition a été fixé à 300 000 €uros, hors frais d'actes notariés, à la charge de la commune.*

Cette opération nous permet de concrétiser notre projet intergénérationnel en plusieurs étapes :

1. installation du Club de l'Age d'Or pour ses activités hebdomadaires ;
2. aménagement d'un ou deux studios pour personnes âgées ;
3. accueil temporaire de personnes dépendantes, mais sans nécessité médicale, sous la surveillance d'une famille d'accueil logée à l'étage de la propriété ;
4. construction de plusieurs petits logements de plain-pied, dans le jardin attenant.

La maison située 33, place Sainte-Marie est en vente. D'éventuels acquéreurs sont venus la visiter. Son prix de vente est de 75 000 €. [Se renseigner en mairie.](#)



### Josiane De Marco à l'honneur

Le 20 janvier dernier, à la salle des fêtes, Josiane De Marco était bien entourée lors de la réception officielle organisée par la Municipalité pour la remercier de sa conscience professionnelle et de son investissement, pendant 23 ans, au service des enfants de la garderie scolaire. Pas moins de trois maires, François Lotteau, Gérard Vitteaut et Jean-François Delorme, sa famille, ses collègues, ses amis lui ont rendu hommage ; ils lui ont offert fleurs et cadeaux pour la remercier de sa gentillesse, de son dévouement et des services rendus à la commune pendant toutes ses années. Avec son mari Vincent, elle aura maintenant tout le loisir de s'occuper de ses trois petits-enfants.

C'est Nadine Gey qui lui a succédé depuis quelques semaines : un changement, dans la continuité, puisqu'elle fait partie de l'équipe communale depuis plusieurs années déjà. Au service des enfants en Garderie et Restaurant scolaires, c'est une équipe de 5 personnes qui est présente chaque jour : Christine Riolet, Rachel Nolot, Florence Guenaoui, Nadine Gey et Céline Geoffray.

**La compagnie BOUMKAO**, nouvellement résidente à Rully, place Sainte Marie et dirigée par Martin Schuhler, s'est donnée comme objectifs, entre autre, la promotion des arts du cirque par le biais de la pédagogie et de la création artistique. Son dirigeant a eu un premier contact avec les enfants et les parents d'élèves à l'occasion de l'accueil des enfants à la rentrée de janvier dans les nouveaux locaux de l'école maternelle. Dès septembre 2012, BOUMKAO animera à la salle des fêtes, les mercredis après midi, des ateliers hebdomadaires d'initiation aux arts du cirque qui incorporent toutes les techniques musicales, chorégraphiques et éventuellement d'art plastique.

Les disciplines proprement circassiennes abordées seront l'équilibre sur rouleau, le fil tendu, boule et tonneau, la jonglerie et manipulation d'objet, le jeu d'acteur, l'acrobatie au sol et portées (pyramides humaines).

Ces ateliers s'adresseront à toutes les tranches d'âges, à partir de 4 ans.

Les approches créatives et ludiques de ces ateliers visent au delà des apports techniques, l'épanouissement individuel et collectif des participants.

Les modalités de participation à ces ateliers seront communiquées dans les semaines à venir. E-mail de l'association : [boumkao@gmail.com](mailto:boumkao@gmail.com).

### Action sociale : Atelier mémoire

Suite à l'Atelier Equilibre qui a eu lieu en 2011, un deuxième atelier est en place à Rully depuis le 14 février 2012. Il s'agit cette fois d'un **Atelier Mémoire**.

L'intitulé du stage s'appelle "**le pac euréka**" : programme d'activation cérébrale

- Il a pour but de s'intéresser à ce qui se passe dans le monde, à stimuler sa vigilance, à renforcer sa mémoire en s'entraînant à mémoriser visuellement et auditivement à partir d'indices, à percevoir, à se représenter l'espace, à raisonner, à élaborer des associations d'idées, à développer l'imagination, à susciter la créativité etc.

Des exercices sur **les différents types de mémoire** sont réalisés avec des objectifs spécifiques et leurs applications dans la vie courante :

- mémoire sémantique, différée, auditive, visuelle, verbale, visuo spatiale, associative, de travail, de logique numérique etc.

Une quinzaine de participants sont inscrits.

D'autres stages seront prévus pour ceux qui n'ont pas eu de place pour cette première session.





## Commission fleurissement rosiers

Le projet de fleurir notre village avec des rosiers se porte bien. A l'automne dernier, pour la troisième campagne de plantation, la «Commission Rosiers» a souhaité commencer à fleurir les quartiers excentrés. Les bénévoles ont donc rencontré des habitants de La Plaine, Vésignot, et Agneux. L'accueil a été positif et de nouveaux bénévoles séduits par ce projet souhaitent y participer. De nouveaux emplacements ont été choisis. Avec un massif dans «Le Jardin d'en Bas» près de l'école, le long de la Thalie maintenant plus visible et un massif au Champ de Foire, 400 rosiers ont encore été plantés en novembre.

La «Commission Rosiers» s'est rapprochée de la Société d'Horticulture de Chalon-sur-Saône et peut participer à ses activités encadrées par «Jacky le Jardinier» ou autres spécialistes de la roseraie et espaces verts. Leur programme communiqué propose :

- Des séances d'initiation : à la taille des arbres fruitiers, à la taille des rosiers, aux traitements, aux compositions florales, au potager, au choix et plantation d'arbres et arbustes, etc...
- Visites : jardins et parcs de Chalon.
- Voyage : le 8 septembre à Annecy avec visite commentée des jardins municipaux et visite de la ville.

Le projet de fleurissement de notre village avec des rosiers arrive à un stade où il est plus lisible. Dans une démarche seulement municipale de fleurissement annuel, un, deux...employés municipaux sont chargés de le maîtriser. Il s'agit d'un projet plus ambitieux avec l'implication des Rullyotins. Déjà 1 100 rosiers vont s'épanouir au printemps prochain. A raison de 300 ou 400 rosiers en plus chaque année, imaginons notre village dans quelques temps, mais il faut des «jardiniers».

Venez rejoindre le groupe de bénévoles qui, outre l'entretien dans la bonne humeur des massifs, a d'autres idées.

**Plantez des rosiers chez vous, plantons des rosiers dans notre village pour que Rully soit fleuri, très fleuri et... d'une manière singulière.**

Renseignements en Mairie.

## Spectacle Chalon dans la Rue... à Rully, en avant première

### Rien que des hommes

Le samedi 19 mai 2012, Rully recevra la compagnie CIA (Compagnie Internationale Alligator) qui présentera son nouveau spectacle déambulatoire "Rien que des hommes" destiné à être présenté dans un espace public et dont le thème est un enterrement peu banal.

Le public sera invité à l'enterrement de Louis Thiriez, grand militant, homme d'étoffe au passé digne d'un Jean Jaurès.

Ce personnage de fiction est né là, rue Goujon ou place de la Croix Blanche.... La célébration commence. On pleure, on honore, mais on sent monter la tension dans la famille.

L'hommage s'enraye quand la fille de Thiriez met en lumière que les femmes, éléments essentiels de l'action, sont injustement absentes de cet hommage. La crise éclate. On se bat, on ferraille, on se fait la guerre au présent.

Événement accueilli à Rully grâce à la participation active du Comité des Fêtes.

## Agenda des manifestations à ajouter au calendrier paru dans le Journal Municipal n°4 (janvier 2012)

Samedi 31 mars	Nettoyage de printemps : rassemblement à 9 h, devant la mairie.
Samedi 19 mai	Spectacle de rue «Rien que des hommes»

## Infos diverses

### Brûlage des déchets verts en plein air

Vous pouvez consulter sur le site internet de la mairie les nouvelles dispositions applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 (*circulaire ministérielle du 18 novembre 2011*) en matière de brûlage des déchets verts en plein air.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos interrogations sur ce point.

### Les déjections canines

Les déjections canines posent un problème évident d'hygiène et de salubrité publique, elles peuvent aussi être source d'accidents (glissades) et génèrent fréquemment des conflits entre les possesseurs d'animaux et les riverains.

Nous tenons donc à sensibiliser les propriétaires de chiens à la question de l'hygiène des espaces publics dans l'intérêt de tous. Enfin, nous rappelons pour mémoire que le règlement sanitaire impose le ramassage des déjections canines aux propriétaires d'animaux.

### C'est quoi, le Kin ball ?

C'est une activité sportive collective élaborée de manière à mettre l'accent sur le respect des autres joueurs et des arbitres, l'esprit d'équipe est l'implication permanente de tous les joueurs. Initiation à Rully les 25 ou 26 avril (vacances de printemps) par des moniteurs agréés.

### Elections en 2012 :

Bureau de vote à la Salle des Fêtes, ouvert de 8 h à 18 h

#### 1. Présidentielles :

- Dimanche 22 avril : 1<sup>er</sup> tour
- Dimanche 6 mai : 2<sup>e</sup> tour

#### 2. Législatives

- Dimanche 10 juin : 1<sup>er</sup> tour
- Dimanche 17 juin : 2<sup>e</sup> tour

### Site municipal : UNE NOUVEAUTE

Sous l'onglet Mairie, vous pouvez désormais consulter : Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rully : Plan secteur central • Plan d'ensemble y compris secteur de la Plaine • Page 1 du règlement du PLU portant dates de délibération et de visa • Règlement complet du PLU.